

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1043 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Selon les révélations d'un agent de l'ANR

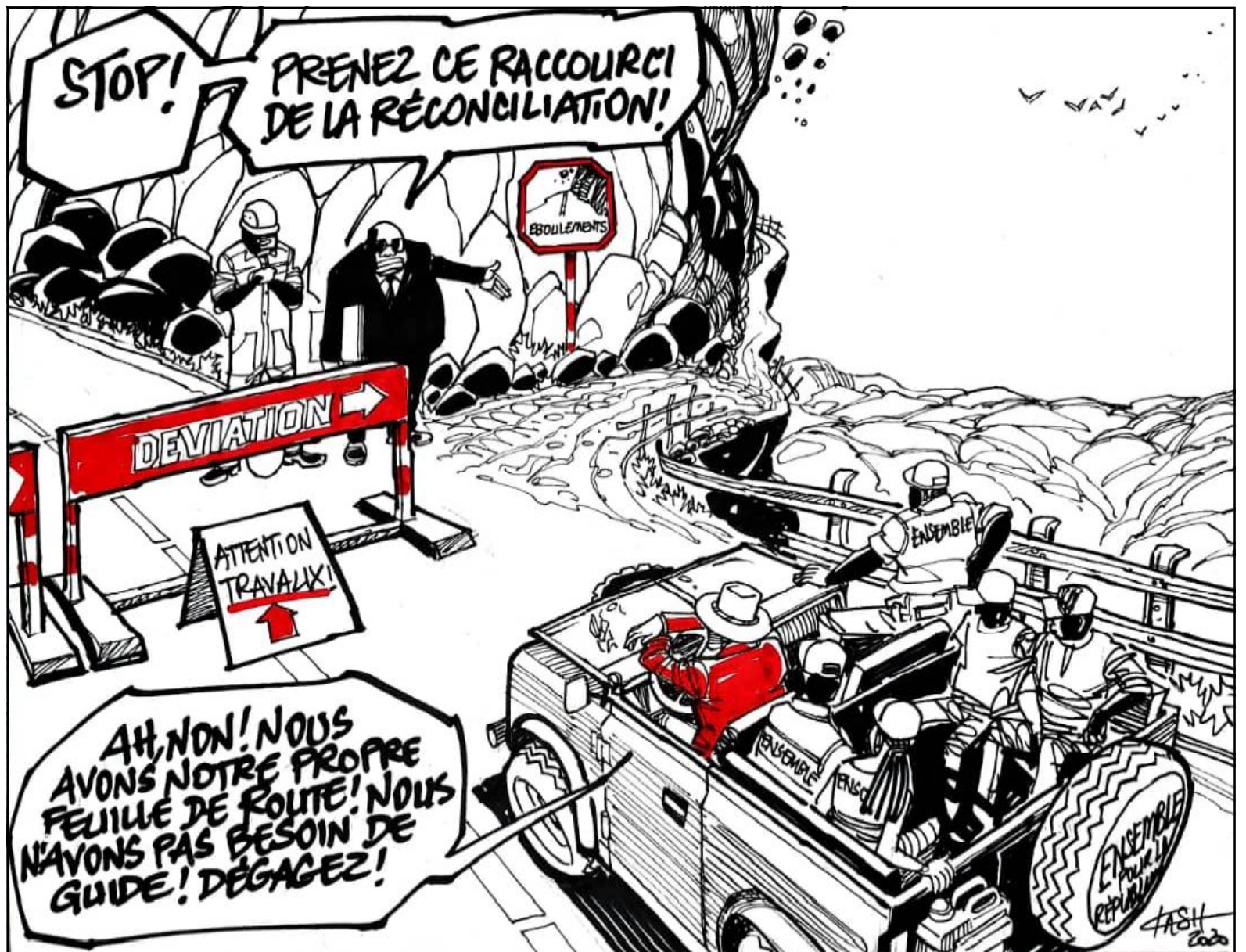
(Lire en page 12)

Moïse Katumbi risque un nouvel exil

Insécurité
à l'Est

La
vérité
néces-
saire de
Leila
Zerrougui

(Lire en page 2)



Pas de confusion

(Lire en page 3)

**Martin Fayulu
engage l'Écidé
et non Lamuka !**

Ayant raté le coach Diego Garzitto par manque de moyens,

**Lupopo se console avec
le gardien Matampi Ley**

(Lire en page 11)

Insécurité à l'Est

La vérité nécessaire de Leila Zerrougui



La conférence de presse de l'ONU animée par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Leila Zerrougui le 15/01/2020 à Kinshasa. Radio Okapi/Photo John Bompengo.

Elle a mis le doigt au bon endroit, la chef de la Monusco en RDC. Leila Zerrougui a invité les autorités congolaises à divorcer d'avec l'ancienne formule qui a desservi le pays jusqu'aujourd'hui. Bien avertie, elle s'est révoltée contre la position de Kinshasa d'accorder l'amnistie et la promotion à des rebelles et miliciens qui consentent de quitter la forêt. « La MONUSCO n'est pas partie prenante dans un processus qui débouche sur l'amnistie et l'intégration des groupes armés dans les FARDC ainsi que l'attribution des grades aux seigneurs de guerre ».

« Moi, je passe mon temps pour dire, qu'il ne faut pas les intégrer dans l'armée. Même quand ils déposent les armes, il ne faut pas accepter l'amnistie. Il faut se battre

pour que ces gens demandent pardon et rendent compte. Ça fait 20 ans que ces gens survivent parce que, ils sont récompensés. Il faut arrêter, l'Etat doit dire, vous avez pris les armes contre la République, vous n'avez rien à demander, vous demandez juste des excuses. On a été très claire, que si le processus mène à l'intégration dans l'armée ou à discuter des grades, la MONUSCO n'est pas concernée par ça », a affirmé Mme Leila Zerrougui.

Avec raison, car Kinshasa semble berné par les artisans principaux de cette situation d'in-

sécurité dans l'Est du pays. Comment peut-on souscrire à une potion contre-productive pendant environ 10 ans, alors qu'on affirme vouloir mettre un terme au capharnaüm ? Même formule, même résultat, affirme-t-on. Le brassage mécanique, le mixage aveugle, la prime à la violence... ont servi de lit à la perpétuation de l'insécurité et des tueries sur l'ensemble du territoire national, avec un pic dans sa partie Est.

Devant l'incompréhensible, qui frise la compromission, la chef de la Monusco était en droit de passer sur ses nerfs pour rappeler aussi le besoin pour la mission onusienne de quitter le sol congolais, en laissant un pays pacifié. Mais les autorités congolaises semblent ne pas bien conjuguer les besoins et les actions à mener, ainsi que les opportunités à capitaliser. Le Congolais moyen n'a d'ailleurs jamais compris les privilèges accordés à des tueurs qui viennent jouir à Kinshasa du luxe à charge des victimes de leur cruauté. Quel peut être le sentiment d'un citoyen ayant perdu un parent et qui voit le bourreau rouler carrosse puisque devenu ministre, général... ? En tout cas, ça stimule l'émulation !

LR

La société civile salue la déclaration de Leila Zerrougui

Les propos de la représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, décourageant l'amnistie et l'intégration des groupes armés au sein des FARDC est accueilli favorablement au Sud-Kivu où ce phénomène prend de l'ampleur.

Selon le coordonnateur provincial de la commission interprovinciale d'appui au processus de sensibilisation, désarmement, démobilisation et réintégration communautaire (CIAP-DDRC), Benjamin Kalumire, pour intégrer l'armée, un désarmé doit passer par le recrutement comme tout autre citoyen :

« Au niveau du gouvernement, au niveau de la coordination interprovinciale chargée du désarmement, de la démobilisation et la réintégration communautaire nous sommes d'accord qu'aucun chef de guerre ne sera récompensé, du fait que la récompense que

l'on a donnée suite au phénomène du brassage pendant des années, cela a contribué à l'augmentation non limitée de différents groupes armés et nous pensons que cela doit cesser si nous voulons la paix ».

Il a également mentionné avoir organisé une activité à cet effet.

« Nous avons pu informer tous ces groupes armés, tout chef de guerre ou tout milicien ou combattant qui veut intégrer l'armée doit d'abord passer par le désarmement et la démobilisation. Et s'il voudrait intégrer l'armée, il doit passer par le recrutement comme tout autre citoyen. Il ne sera plus question d'intégrer l'armée avec un grade que l'on s'est donné en étant en brousse. Même un dissident de l'armée doit passer par un châtiment parce qu'il s'est révolté contre le drapeau qu'il est censé défendre », a-t-il indiqué

Droits de l'homme

Le BCNUDH a documenté 739 violations en juillet



Abdoul Aziz Thioly, Directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC, lors de la conférence de presse de l'ONU du 29/01/2020 à Kinshasa. Radio Okapi/Photo John Bompengo

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) a documenté 739 violations des droits de l'homme sur tout le territoire national, soit une augmentation de 10% par rapport au mois de juin (670 violations).

Dans un rapport publié ce jeudi 3 septembre, le BCNUDH explique que cette augmentation reflète une hausse du nombre de violations attribuables à des agents de l'Etat (+13%) ainsi que du nombre d'atteintes commises par des combattants de groupes armés (+8%). En particulier, des militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont été responsables en juillet d'un nombre croissant de violations dans les provinces du Nord-Kivu, du Tanganyika et du Kasai Central.

Sur l'ensemble du territoire, les agents de l'Etat sont responsables de 44% des violations documentées, dont les exécutions extrajudiciaires de 55 personnes, dont au moins 11 femmes et deux enfants, tandis que 56% ont été commises par des combattants de groupes armés, dont les exécutions sommaires de 248 personnes, dont au moins 34 femmes et 11 enfants.

Plus de 94% des violations documentées en juillet ont été commises dans les provinces affectées par les conflits (695 violations), entraînant la mort d'au moins 294 civils, dont au moins 43 femmes et 13 enfants. Les groupes armés restent les principaux auteurs avec 59% des atteintes documentées.

Parmi toutes les parties au conflit, les principaux auteurs sont les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) (24%), tandis que parmi les groupes armés ce sont les combattants Nyatura qui ont commis la majorité des atteintes aux droits de l'homme documentées (22%).

La province du Nord-Kivu la plus affectée

La province du Nord-Kivu

demeure la plus affectée (383 violations, soit 55% des violations commises dans les provinces en conflit). Elle est suivie de l'Ituri (95 violations), des trois provinces du Kasai (81 violations), du Tanganyika (59 violations) et du Sud-Kivu (51 violations) En juillet, 30 femmes ont été victimes de violences sexuelles liées aux conflits, une diminution par rapport au mois précédent (52 victimes).

Dans les provinces non affectées par les conflits, 44 violations des droits de l'homme (6% du total) ont été documentées. Les agents de la Police nationale congolaise (PNC) en sont les principaux responsables (57% des violations). Les violations commises dans ces provinces ont été enregistrées dans le Kongo Central (14 violations), le Haut-Katanga (13 violations), à Kinshasa (11 violations), dans la Lualaba (cinq violations) et le Haut-Lomami (une violation).

En juillet 2020, le BCNUDH a continué d'appuyer les juridictions militaires et civiles dans le cadre de la lutte contre l'impunité. A titre indicatif, cinq militaires des FARDC, deux agents de la PNC et 13 membres de groupes armés ont été condamnés pour des violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC. En juillet 2020, le BCNUDH a organisé ou pris part à au moins cinq activités de renforcement de capacités des organisations de la société civile et des acteurs étatiques et non-étatiques sur les droits de l'homme, parfois conjointement avec d'autres sections de la MONUSCO et des partenaires externes. Au total, 336 personnes dont au moins 5% de femmes ont participé à ces activités.

Dans le cadre de son programme de protection, le BCNUDH a enfin traité, sur l'ensemble du territoire de la RDC, 31 cas de menaces et violations des droits de l'homme à l'encontre de 55 personnes dont huit femmes, parmi lesquelles 36 défenseurs des droits de l'homme, 11 journalistes et huit victimes.

RO

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

Jacques Famba

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoît Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

Direction Commerciale et

Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Coup contre coup

Kitenge Yesu descend Martin Fayulu

La dernière prestation du président de l'Écidé, Martin Fayulu, aux côtés du pasteur Théodore Ngoy nourrit une forte tension au sein de la classe politique nationale. D'aucuns accusent Martin Fayulu d'avoir réalisé un virage à 190 degrés pour embrasser celui qu'il qualifiait, il y a peu, de « diable ». En effet, Théodore Ngoy est connu partie prenante au regroupement politique FCC. Que le président de l'Écidé s'associe à lui pour réclamer la mise en accusation du chef de l'Éta pour violation de la Constitution dans le dossier de nomination des magistrats de la Cour constitutionnelle, cela relève de la « haute trahison ».

D'autant que jusqu'hier encore Martin Fayulu se tenait loin des bras du FCC ; il aurait pu réclamer en solo

le départ de Fatshi, cela n'aurait intrigué outre-mesure. Le faire en duo avec Théodore Ngoy, le deal sentirait une coalition en sourdine entre le FCC et Écidé, avec pour objectif, pour M. Fayulu, de récupérer un poste à l'issue du « complot », accuse-t-on.

D'où toute la colère du Haut représentant du Chef de l'État, Kitenge Yesu déversée dans un tweet publié le mercredi 2 septembre dernier. « *L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'État qui la doit. Que représentent ces possédés en dehors des médias ?* », a signé Kitenge Yesu. Avant de poursuivre : « *Tombés, ils ne se relèveront jamais. Aveuglés par la haine, ils se brossent les dents dans le sens de la brosse* ».

LR

Pas de confusion

M. Fayulu engage l'Écidé et non Lamuka !

Une forte confusion règne dans les esprits des Congolais qui font porter le chapeau de toute prestation de Martin Fayulu à la plateforme Lamuka. Une structure circonstancielle montée dans le cadre des élections de décembre 2018 devrait normalement appartenir au passé n'eût été la volonté de ses principaux animateurs qui n'ont pas encore voulu signer son certificat de décès. Tout à fait possible que l'échéance à l'horizon puisse donner du tonus à une plateforme qui probablement nourrirait encore des ambitions.

Qu'à cela ne tienne, Lamuka n'a jamais affiché la moindre ambition de supplanter les partis politiques de ses membres. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, Ensemble pour la République, du Président Moïse Katumbi... gardent leur pleine autonomie. Il doit en être ainsi de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECiDé) de Martin Fayulu.

Il est de ce fait trompeur de faire passer les propos du président de l'ÉCIDÉ pour le compte de Lamuka dont toute position exige au préalable une concertation de ses principaux animateurs. Tel n'est pas le cas souvent avec les déclarations de Martin Fayulu dont les esprits confondent avec Lamuka, pour avoir porté sa candidature à la dernière présidentielle.

Proche de Moïse Katumbi, le député Muhindo Zangi Butondo digère mal la dernière sortie médiatique de Martin Fayulu.

Au cours d'une interview mardi à la presse, le leader de Lamuka avait apporté son soutien à l'avocat Théodore Ngoy qui appelle le parlement à mettre le chef de l'État en accusation pour « haute trahison ».

Sur le plan de la forme, Muhindo Zangi ne trouve rien à reprocher à la démarche du candidat malheureux à la dernière présidentielle car soutient-il, les dernières ordonnances présidentielles nommant deux nouveaux juges à la Cour constitutionnelle ont « intentionnellement » violé la constitution.

À l'en croire, Martin Fayulu a bien raison de demander la mise en accusation du chef de l'État.

Selon lui, en voulant s'immuniser contre ses partenaires du FCC en nommant ses juges à la haute cour sans attendre le tirage au sort, Félix Tshisekedi a délibérément violé la loi fondamentale.

Mais M. Zangi nuance ses propos en précisant que la déclaration de Martin Fayulu n'a pas été faite au nom de la coalition d'opposition Lamuka.

« Je voudrais rappeler que les propos du président Fayulu ont été tenus à titre personnel », nuance cet élu de Butembo.

Selon lui, les deux plateformes au pouvoir cherchent chacune à vouloir confisquer la justice.

LR

Intolérance politique

Le siège communal de l'Écidé attaqué par des combattants de l'UDPS

Alors que tout était calme, ce jeudi 03 septembre dans l'avant-midi, aussitôt surgit un groupe de jeunes hommes aux abords du siège Communal de l'Écidé de Martin Fayulu.

Visiblement très en colère et scandant des chansons dont le contenu frise la révolution, ces présumés militants de l'UDPS se sont mis à saccager le bureau de l'Écidé.

L'information est livrée à 24H.CD par la secrétaire Nationale en charge de communication ECiDé, porte-parole, Chantal Moboni

À l'en croire, le bureau de l'ÉCIDÉ a été visité par les combattants de la 10ème rue, à leur passage, ils ont saccagé le bureau et emporté tous les drapeaux ECiDé qui y étaient fixés.

« Ils ont laissé un message de menace contre la servante de la République, Chantal Moboni disant : « Si on l'avait trouvée, elle en aurait eu pour son compte, » a-t-elle déclaré.

Signalons que les militants de



l'UDPS qui se disent combattants ne sont pas à leur premier forfait. Cette attitude violente serait provoquée par la prise de positions tranchées et des sons de sirène que Chantal Moboni a toujours lancés au parti présidentiel lors des émissions d'analyse et débat auxquelles elle participe sur différentes chaînes de la place.

UDPS est mieux ancrée dans la commune de Limete où la permanence du bureau du parti se trouve sur la 10ème tandis que l'ÉCIDÉ (Limete) n'a à peine qu'une centaine de membres.

ATIBU Gédéon

Pour le président du groupe parlementaire UDPS :

« Si le FCC veut avoir une coalition avec Lamuka, nous le ferons avec le peuple »

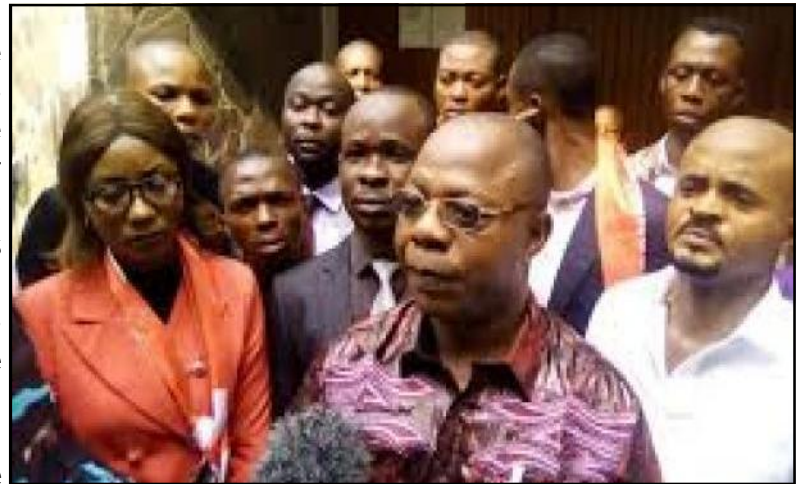
Les réactions ne cessent de tomber au sein de la classe politique après la déclaration de Martin Fayulu et Théodore Ngoyi, tous candidats malheureux à la présidentielle de 2018 accusant le Chef de l'État d'avoir violé la constitution à travers une série d'ordonnances opérées au sein de la justice.

Dans une interview accordée jeudi 3 septembre à Top Congo FM, le député national León Mubikayi, président du groupe parlementaire UDPS a indiqué que la démarche qu'entreprend Fayulu émane de leur partenaire, le Front Commun pour le Congo de l'ancien président Joseph Kabila.

D'où, il estime que si la famille politique de l'ancien président veut coaliser avec Lamuka, l'UDPS sera prête à le faire avec le peuple congolais.

« Je suis étonné qu'aujourd'hui Martin Fayulu qui est de l'opposition puisse mettre en accusation le chef de l'État Félix Tshisekedi. Ça c'est une

démarche purement du FCC. Si le FCC veut avoir une coalition avec Lamuka, nous le ferons avec le peuple congolais. S'il commence à s'allier avec Lamuka pour déstabiliser le



», a-t-il déclaré.

Ce cadre du parti présidentiel estime que les ordonnances du chef de l'État sont conformes à la constitution. « Le président tout ce qu'il a fait est conforme à la constitution. Il n'a pas chassé les juges de leurs fonctions, il les a orientés dans une autre fonction », a-t-il renchéri.

Les cadres de l'UDPS menacent de recourir à la rue si ce projet de mise en accusation du chef de l'État pour haute trahison persiste.

Insécurité à l'Est

La situation économique mondiale peut impacter négativement l'économie congolaise (CCE)



Les membres du Comité de conjoncture économique, dirigé par le Premier ministre, Sylvester Ilunga, le 18/08/2020. Photo Primature.

La situation générale du secteur économique est inquiétante au niveau mondial, et cela peut impacter négativement l'économie congolaise, constatent les membres du Comité de conjoncture économique (CCE), au cours de leur traditionnelle réunion de mardi 1er septembre, présidée par le Premier ministre Ilunga Ilunkamba.

Selon le ministre du Budget, Jean-Baudouin Mayo Mambembe, qui a fait la restitution de cette séance de travail, les membres du Comité de Conjoncture ont examiné précisément deux dossiers présentés par la ministre du Plan, Elysée Munembwe et le ministre des Mines, Willy Kitobo.

Il en ressort que bien que l'évolution de la situation économique soit inquiétante au plan mondial, les efforts fournis par le Gouvernement de la République, avec l'accompagnement de la Banque centrale du Congo (BCC),

depuis la signature du Pacte de Stabilité du Cadre Macro-économique et Monétaire, donne des bons résultats.

Pour preuve, le taux de change est resté stable depuis la dernière évaluation, et l'on observe également un net ralentissement du rythme de formation des prix, renseigne la dépêche de la Primature.

La note d'information relative à la production minière examinée par le Comité de conjoncture, a révélé que le prix du Cuivre a connu encore une légère augmentation et a franchi la barre de 6.000 dollars la tonne. Le prix du Cobalt se situe à plus de 33.000 dollars Américains la tonne métrique et l'Or aussi continue à bien se comporter sur le marché mondial. A cet effet, le comité de Conjoncture se dit satisfait sur cet état reluisant du secteur Minier.

RO

Doing Business

Le rapport de la Banque mondiale suspendu pour « irrégularités dans les données »

La Banque mondiale suspend la publication du rapport Doing Business en raison d'« irrégularités dans les données » relayées dans les rapports Doing Business 2018 et 2020, publiés en 2017 et 2019. Un audit est en cours.

Prévu au d'octobre, le rapport Doing business 2021 sera retardé. La Banque mondiale annonce la suspension de la publication en raison d'« irrégularités dans les données » dans les rapports 2018 et 2020, respectivement publiés en octobre 2017 et 2019, annonce-t-elle dans un communiqué publié jeudi 27 août.

Pour retracer les incohérences et surtout garantir « l'intégrité et l'impartialité des données » relayées par la Banque mondiale, ses experts vont procéder à un examen et une évaluation des changements de données survenus après le processus d'examen des données institutionnelles pour les cinq derniers rapports Doing Business. En outre, un audit interne indépendant sera réalisé au niveau des processus de collecte et d'examen des données.

La suspension de la publication restera en vigueur le temps de l'évaluation, a souligné la Banque mondiale, sans en préciser la durée.

Les pays concernés sont avisés « Le Conseil d'administration de la

Banque mondiale a été informé de la situation, tout comme les autorités des pays les plus touchés par les irrégularités dans les données. [...] Nous agissons sur la base des résultats et corrigerons rétrospectivement les données des pays les plus touchés par les irrégularités », indique l'institution de Bretton Woods dans son communiqué sans préciser les pays concernés par ces irrégularités.

C'est la première fois en 17 ans d'existence que la publication du rapport Doing Business est suspendue. Au fil des ans, cette étude était devenue un outil de référence pour les investisseurs à travers le monde, mais aussi un objet de critiques, parfois considéré comme « un outil d'influence à la faveur de certains ». Des critiques que la procédure en cours à la Banque mondiale viendrait également démonter ?

Quelques pays africains brillent particulièrement dans le Doing Business depuis quelques années en raison de la qualité de leur environnement des affaires. C'est le cas de l'île Maurice et Rwanda, respectivement 13ème et 38ème dans l'édition 2020. L'autre grande surprise a été le Togo qui a gagné 40 places pour s'établir 97ème sur 190 économiques à travers le monde dans le Doing Business 2020, grâce aux réformes menées par le gouvernement.

La Tribune Afrique

Aucune régie financière n'a atteint 40% de ses assignations budgétaires en huit mois



La crise sanitaire de Covid-19 a asséné un coup dur aux finances publiques de la Rd Congo. La mobilisation des recettes fiscales et non fiscales prévues dans le Budget 2020 a connue une contre-performance criante. A fin août, les assignations budgétaires totales n'ont été réalisées qu'à près de 28%. Aucune régie financière n'a atteint 40% de ses assignations annuelles.

En effet, les statistiques de la Banque centrale du Congo (BCC) arrêtées au 21 août 2020 indiquent que sur les prévisions de 17 225 milliards de CDF inscrit au Budget de l'Etat, seuls 4 771 milliards de CDF ont été mobilisés. Ce qui représente un taux d'exécution de 27,7%.

A l'instar d'autres pays du monde, la Rd Congo se trouve dans un environnement externe et interne délétère marqué de manière générale par le ralentissement et le

recul de l'activité économique et de l'emploi.

Une situation consécutive notamment à des mesures de confinement, d'isolement, de la fermeture des frontières nécessitées par la lutte contre la pandémie à coronavirus.

Taux de réalisation respectifs des régies financières

Les efforts fournis par les régies financières sont considérables et nécessitent d'être renforcés en ce temps de reprise à la suite du déconfinement de l'activité économique afin de franchir la barre de 50% des assignations annuelles.

En attendant, le niveau de réalisation de chacune de ces régies finances indique les chiffres ci-après :

III FINANCES PUBLIQUES

III 1 EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT (En millions de CDF)

Rubriques	2019			2020		
	Prévisions*	Réalisations au 31/12/2019	Taux d'exécution	Prévisions*	Réalisations au 21/08/2020	Taux d'exécution
A. RECETTES TOTALES	9 604 890,66	7 041 792,32	73,3	17 225 248,05	4 771 326,11	27,7
1. D.G.I	4 011 414,00	3 605 383,07	89,9	6 116 974,30	1 988 655,30	32,5
2. D.G.D.A	2 645 403,76	2 009 374,99	76,0	4 565 868,33	1 152 396,66	25,2
3. PETROLIERS PRODUCTEURS	429 462,56	278 851,34	64,9	442 515,57	96 259,65	21,8
D.G.I	161 170,23	117 179,44	72,7	150 003,26	46 365,87	30,9
D.G.R.A.D	268 292,33	161 671,90	60,3	292 512,30	49 893,78	17,1
4. D.G.R.A.D	1 207 596,11	1 108 585,06	91,8	2 552 782,98	734 491,53	28,8
5. AUTRES	-	38 907,86	-	6,28	799 622,96	-
6. RECETTES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	-	-	300 000,00	-	0,0
- Dons et legs intérieurs courants	-	-	-	-	-	-
- Dons et legs intérieurs projets	-	-	-	-	-	-
- Remboursements prêts et avances	-	-	-	-	-	-
- Produits des emprunts intérieurs	100 000,00	-	-	300 000,00	-	-
7. RECETTES EXTERIEURES	1 161 014,13	-	-	3 197 100,00	-	-
- Dons projets	-	-	-	1 830 563,46	-	-
- Prêts projets	261 698,52	-	-	522 837,82	-	-
- Ressources PPTF	-	-	-	-	-	-
- Ressources Allégement IACM	-	-	-	-	-	-
- Dons budgétaires	879 354,61	-	-	843 705,00	-	-

La Direction générale des impôts (DGI) vient en tête de liste avec une mobilisation qui monte de plus de 2% d'une semaine à une autre. Au 21 août 2020, le cumul de recettes fiscales qu'elle a collectées a atteint 1 988 milliards de CDF sur les prévisions annuelles de 6 116 milliards de CDF. D'où, le taux de réalisation de ses assignations de 32,5%.

La Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participations (DGRAD) frôle un taux de réalisation de 29%. Elle a déjà mobilisé les recettes non fiscales de l'ordre de 734 milliards de CDF sur les assignations annuelles de 2 552 milliards de CDF.

La Direction générale des douanes et accises (DGDA) a déjà capté 25,2% de ses assignations annuelles, soit 1 152 milliards de CDF sur 4 565 milliards de CDF.

Les pétroliers producteurs ont déjà payé, à travers la DGI et la DGRAD, un total de 96 milliards de CDF sur les prévisions de 442 milliards de CDF. Ce qui dégage un taux de réalisation de 21,8%.

Gouvernement encadre la mobilisation

Pour mieux encadrer ces régies financières de la Rd Congo a relever leur niveau de mobilisation des recettes, le premier ministre Sylvester Ilunga Ilunkamba a chargé récemment une Commission interministérielle Economie et Finances, sous la supervision du vice-premier ministre, ministre du

Budget, afin d'examiner les causes de la contre-performance dans la mobilisation des recettes publiques et envisager des pistes de solutions adaptées au contexte actuel sans asphyxier les opérateurs économiques.

Le Rapport de cette Commission interministérielle avait été entendu et délibéré en Conseil des ministres, au mois de juillet dernier. Il a proposé un ensemble des mesures, leur nature, les services devant intervenir pour la résolution des problèmes ainsi que les délais d'exécution ont été adoptés sous la houlette du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi.

Si les détails de ces mesures n'ont pas été rendus publics, d'aucuns pensent à l'exploitation des zones d'optimisation telles que la lutte contre le coulage des recettes, la réduction du train de vie des institutions, la maîtrise et le contrôle des exonérations fiscales ainsi que la restauration du cadre favorisant la remise d'activités économiques.

Leur mise en oeuvre fait, depuis quelques semaines, l'objet d'une évaluation régulière au cours de chacune des réunions du Conseil des ministres.

Il y a lieu de rappeler qu'en 2019, les recettes propres des régies financières se sont chiffrées à 6 723 milliards de CDF. Les trois régies financières, à savoir la DGI, la DGDA et la DGRAD, ont enregistré des taux de réalisation respectifs de 89,9%, 76% et de 91,8%.

Zoom Eco

En prélude à la session budgétaire

La FEC plaide pour une véritable révolution verte



La Fédération des entreprises du Congo (FEC) a plaidé auprès de la présidente de la chambre basse du Parlement, Jeanine Mabunda Liyoko, pour une véritable révolution verte, a déclaré l'administrateur délégué de la FEC, Kimona Bononge, à l'issue d'une audience qu'elle a accordée mercredi, à une délégation de la FEC.

Kimona Bononge, chef de la délégation, a salué l'initiative de la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda Liyoko, de s'entretenir avec le patronat congolais en prévision de la session ordinaire de septembre, une session essentiellement budgétaire, soulignant qu'avec

l'agriculture il y a moyen de limiter l'exode rural en assurant à chacun un bien-être dans son milieu de vie.

« Le gouvernement doit avoir le courage politique de supprimer toutes les taxes et autres entraves à la relance de l'agriculture », a souligné l'administrateur délégué de la FEC, soucieux de voir l'économie congolaise reposer d'abord sur l'agriculture (secteur générateur d'emplois massifs) et non sur les mines comme c'est le cas aujourd'hui.

La FEC, rappelle-t-on, dénonce les tracasseries dont ses membres sont victimes auprès des divers services de l'État. « C'est ce qui ne favorise pas un bon climat des affaires », a-t-il conclu. ACP

Kinshasa

Bientôt un nouveau marché à Matadi Kibala

Le gouverneur de la ville de Kinshasa Gentiny Ngobila Mbaka a procédé, mardi, à la pose de la première pierre marquant le début des travaux de construction d'un marché moderne à Matadi-Kibala dans la commune de Mont Ngafula.

Le bourgmestre de cette municipalité, a dans son mot de bienvenue, remercié le gouverneur Ngobila pour son implication dans la matérialisation de ce projet. « Ce marché qui va répondre aux standards internationaux, sera une valeur ajoutée pour ses administrés », a-t-il souligné, avant de solliciter de l'autorité urbaine, la construction de deux autres marchés pour couvrir l'ensemble de sa juridiction.

Pour sa part, le coordonnateur du projet d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa (PAPAKIN), a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui ne ménage aucun effort pour que le social des Congolais soit assuré, ainsi qu'au gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila, pour avoir contribué à l'aboutissement de ce projet qui va gratifier la partie Ouest de Kinshasa d'un marché moderne et digne de ce nom.

Ainsi, les produits vivriers venant du Kongo central, du Kwilu et d'autres points environnants la capitale pourront atterrir dans ce marché dont l'environnement se veut sain. Ce marché va desservir 1.300 vendeurs qui, à l'heure actuelle, sont exposés aux in-

tempéries, à l'insalubrité et aux accidents de circulation à cause de la proximité de leur marché de la route nationale numéro 1.

Ce marché aura des étalages, deux galeries marchandes, des entrepôts, des chambres froides, des échoppes modernes notamment pour la vente des légumes bio, un bâtiment administratif, des blocs sanitaires, des points d'eau, un parking et différents aménagements dont le coût total des travaux s'élève à 5.044.631 USD qui seront réalisés par les entreprises Sokerico, Dematco et SBM trading pour une durée de six mois avec un moratoire de deux mois.

Par ces travaux, PAPAKIN entend contribuer de manière durable à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des paysans producteurs.

Quant au financement, il provient du fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).

Cette cérémonie a eu lieu devant le président de l'Assemblée provinciale, le vice gouverneur de la ville de Kinshasa, des députés provinciaux, des ministres provinciaux, le conseiller du Chef de l'Etat en charge de l'agriculture, le représentant du ministre de l'Agriculture, des vendeurs et d'une foule immense venue s'assurer de la réalité de ce projet.

ACP/LR

Ministère des Transports

Pour une nouvelle feuille de route du transport en commun à Kinshasa

Les experts du ministère des Transports et voies de communications, les intervenants des structures tant publiques que privées évoluant dans ce secteur réfléchissent, depuis lundi à Kinshasa, sur le thème de la « Problématique des transports en commun dans la capitale », indique la cellule de communication dudit ministère dans un communiqué.

Selon la source, cette séance de travail rentre dans le cadre des travaux préparatoires de l'atelier proprement dit, sur le même sujet prévue du 07 au 15 septembre 2020 à Kinshasa.

Ces travaux ont consisté principalement en la sécurité du transport public, en la modernisation, à la relance du transport ferroviaire, à la régulation de la circulation routière, à la réglementation et identification des motos taxis, ainsi que, à la reconnaissance juridique de l'ASBL dénommée ASSMOTA (Association des motos Taxis).

Pour le directeur général du Groupe d'études des transports

(GET), Jean Kanzombolo Kazanga, cette séance de travail a permis de mettre à jour des termes de référence qui serviront de fil conducteur lors des assises proprement dites.

Il a exhorté les participants à produire des recommandations pertinentes devant contribuer à améliorer la desserte en transports à Kinshasa, ajoutant que la fluidité de la circulation est l'une des préoccupations du gouvernement au plus haut niveau.

Ont pris part à cette réunion, outre les experts du ministère des Transports les représentants de la Société de transports du Congo (Transco), la Police des circulations routières (PCR), l'Association des chauffeurs du Congo (ACCO), la Société commerciale des transports et des ports (SCPT), Association des propriétaires des Véhicules du Congo (APVCO), et l'Association des taxis motocyclistes (ASSMOTA) appelé communément (Wewa). Ces travaux préparatoires sont supervisés par la GET, lesdits travaux préparatoires sont supervisés par le directeur général de GET, rappelle-t-on. ACP/LR

Ministère du Budget

Impact de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC dans la loi des Finances 2021

Le vice-Premier ministre, ministre du Budget, Jean-Baudouin Mayo Mambembe a échangé de vues mardi, en présence de son vice-ministre, Félix Momat, avec les gouverneurs de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sur la prise en compte de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC dans la loi des Finances de l'exercice 2021, indique un document dudit ministère.

Ces élus provinciaux ont plaidé à l'occasion pour que l'exécutif national examine cette préoccupation qui menace la paix des populations et constitue un obstacle pour le développement de cette contrée du pays.

« Nous étions en commission budgétaire aujourd'hui avec le gouvernement avant que le projet de la loi des Finances arrive au Parlement pour que la question sécuritaire soit résolue, dans l'objectif de conserver l'unité et la solidarité de notre Etat et résoudre ainsi les problèmes socio-économiques de cette partie de la RDC », a déclaré le gouverneur de l'Ituri, Jean Bamanisa.

Par ailleurs, indique la même source, le vice-ministre du Budget



Felix Momat s'est entretenu le même jour avec une délégation de l'Inspection générale de Santé, conduite par l'inspecteur Komba Djeko, venu s'imprégner des résolutions des travaux issus du séminaire budgétaire tenu récemment dans la province de Lualaba.

D'autres provinces de la République Démocratique du Congo pourront bénéficier de ce séminaire dans le cadre du budget participatif afin de répondre aux besoins de la population, rappelle-t-on. ACP

NORD-KIVU

Beni : enfin les acteurs socio-politiques proposent des solutions pour mettre fin aux massacres



Photo: Martia Papy Mukeba

Photos du Rond Point de Beni.JPG

Face à la persistance de la violence contre la population de Beni, différentes pistes de solutions ont été proposées par les acteurs socio-politiques de la région pour mettre fin à la série de massacres que connaît cette partie du pays.

Le maire intérimaire de Beni, Modeste Bakwanamaha, estime que ces dernières tueries s'expliquent par le fait que lorsque les ADF se sentent acculés par les opérations des FARDC, ils ont tendance à se venger sur les paisibles citoyens.

Ainsi, pour arrêter ces massacres, le Maire de la ville proposent l'exploitation de trois pistes notamment la diplomatie et l'appui aux FARDC.

Le vice-président du Conseil d'administration du Centre d'études pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'Homme (CEPADHO), Me Omar Kavota, aborde dans le même sens, en précisant que le travail doit être fait en amont, c'est-à-dire dans les pays où les ADF s'approvisionnent

en armement, en termes de ressources financières et humaines.

Cependant, le coordonnateur de l'ONG Forum de Paix de Beni, Me Justin Matete, pense que l'approche militaire a suffisamment montré ses limites. C'est pourquoi cette organisation recommande au gouvernement d'envisager un dialogue avec les rebelles ougandais des ADF.

Me Justin Matete rappelle que c'est grâce au Dialogue entre belligérants à Sun city que la RDC avait mis fin à la guerre de 1998 qui avait duré 5 ans.

Le Centre d'études pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'Homme (CEPADHO) rapporte qu'en deux semaines, 59 civils ont trouvé la mort dans les différentes attaques des ADF à Beni au Nord-Kivu. Ce qui porte à 813 le nombre de civils tués par ces rebelles ougandais depuis le lancement des opérations militaires de grande envergure par les FARDC, le 30 octobre 2019.

NYIRAGONGO

Une dizaine de personnes kidnappées entre juillet et août

Le kidnapping des civils a été l'une de principales préoccupations sécuritaires de deux derniers mois dans le territoire de Nyiragongo, au Nord-Kivu. Cela a été relevé mercredi 2 septembre à Muja, cité située à une dizaine de kilomètres au Nord de Goma, à l'issue de la réunion du comité territorial de sécurité élargi aux structures de la société civile ainsi qu'aux députés provinciaux et nationaux élus de ce territoire.

Selon l'administrateur intérimaire du territoire de Nyiragongo, Edouard Bahati Bazirake, durant les mois de juillet et août 2020, une dizaine de personnes ont été kidnappées dans les groupements de Muja et Rusayu. La plupart de ces victimes ont été libérées après versement de fortes rançons.

La préoccupation qui, pour l'administrateur intérimaire de ce territoire, a motivé la convocation de la réunion de sécurité élargie à d'autres acteurs : « C'est d'ailleurs la raison de la convocation de cette réunion, par ce que nous estimons que le phénomène kidnapping devrait impliquer tout le monde ».



Pour leur part, Muteule Moromoro, député national élu dans cette entité, estime qu'un renforcement de la capacité de réaction des forces de sécurité déployées dans le milieu est, entre autres, urgences pour une solution : « Nous allons appuyer le comité de sécurité. Nous allons continuer le plaidoyer afin que [la police, ndr] ait les Motorola dignes, le déplacement qu'il soit facile et surtout qu'ils soient renforcés en termes de moyen financier par ce que c'est cela qui permettra le rétablissement de la sécurité dans le territoire de Nyiragongo ».

Cette rencontre a connu la participation de toutes les couches de la population de Nyiragongo, accompagnées par les responsables de l'armée et de la police.

Réalisation : radiokapi.net

SUD-UBANGUI

Les travaux d'aménagement du tronçon Gemena-Kungu lancés

Les travaux d'aménagement de la route de desserte agricole, tronçon Gemena-Kungu, long de 100 kilomètres, ont été lancés, le lundi 1er septembre 2020, à Bokuda, groupement situé dans le secteur de Banga-Kungu par le ministre provincial de l'agriculture du Sud-Ubangi, Nico Motongo afin de faciliter l'évacuation des produits agricoles.



« La province du Sud-Ubangi est une province à vocation agricole. Sans l'aménagement de route de desserte agricole ça sera un calvaire pour la population paysanne pour évacuer ses produits agricoles vers le centre de consommation. Ces travaux sont financés par le gouvernement congolais à hauteur de 900.000.000 CDF et vont durer 6 mois », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Nous remercions le président de la république Félix Antoine Tshisekedi et le gouverneur du Sud-Ubangi, Jean-Claude Mabenze pour ses capacités managériales ayant permis le lancement de ces travaux ».

C'est l'entreprise « Bien-être construc-

tion » qui a gagné ce marché d'aménagement de cette route de desserte agricole.

L'ingénieur Naego, de l'Office des Voies de Desserte Agricole (O.V.D.A) au Sud-Ubangi qui a pris part à cette cérémonie, a promis de s'investir pour que ces travaux se déroulent correctement.

Il sied de noter que la population du territoire de Kungu vit essentiellement de l'agriculture.

Beaucoup pensent que l'aménagement de ce tronçon va permettre de booster le développement de la population de cette contrée en particulier et du Sud-Ubangi en général.

César Augustin Mokano Zawa,
à Gemena

Bukavu

L'UNPOL forme la Police des frontières sur les renseignements généraux

La Police des frontières au Sud-Kivu a été formée sur les renseignements généraux par la Police de la MONUSCO, dans la salle de la DGM, au quartier Ruzizi 2 en commune d'Ibanda. Cette formation visait à doter la PNC des connaissances de base en matière de renseignements.

Selon la cheffe Sec-
teur UNPOL à Bukavu par intérim, Rachel Coble Asseu Kouachi, le renseignement est l'une des bases



(image d'illustration) Les cadres de la police nationale congolaise (PNC) participent, le 09/07/2019 à Kinshasa, au séminaire pour la gestion des grands événements organisé par UNPOL. Radio Okapi/Photo John Bompengo

fondamentales de la réussite de l'action de police. Malheureusement, le constat fait est que cette mission n'est pas bien connue, ni maîtrisée par les policiers de différentes unités territoriales. Pour remédier à ces lacunes, l'UNPOL/Bukavu a mis en œuvre ce projet d'initiation en renseignements afin

de placer la recherche et la collecte du renseignement au centre des missions de tous les policiers pour une grande efficacité des actions menées sur le terrain.

Cette formation de la PNC par l'UNPOL qui a duré une semaine, a pris fin ce jeudi 3 Septembre.

2 militaires tués et 8 miliciens FPIC neutralisés lors d'une attaque à Walu

Deux militaires FARDC ont été tués et huit miliciens de la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC), neutralisés lors des affrontements entre l'armée et ces rebelles mercredi 2 septembre dans le village de Walu, à 36 Km de Bunia, en Ituri.

Selon le porte-parole des FARDC en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo, pendant ces accrochages qui ont duré plus d'une heure, les miliciens ont réussi à piller plusieurs biens de la population.

Selon la source, ces miliciens voulaient attaquer une position des FARDC dans la zone face à la résistance l'armée ; les uns

ont fui dans la brousse, les autres dans des localités voisines. concernant les civils, le bilan reste encore inconnu, car aucune source locale n'a été joignable. L'armée affirme par ailleurs avoir récupéré un lot important des munitions que détenaient ces "hors la lois."

Par ailleurs, le porte-parole des FARDC en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo, précise que la traque de ces miliciens continue notamment dans un autre centre minier en territoire de Mambassa où deux éléments mai-mai du groupe "Alaise" ont été neutralisés ; deux armes de type AK 47 et une munition de calibre 12 ont également été récupérées par les forces de l'ordre.

Expulsion de Vincent Karega Congo



Déterminés à faire partir Vincent Karega, ambassadeur du Rwanda du territoire congolais, les mouvements citoyens Lucha et Filimbi saisissent l'autorité urbaine pour leur sit-in de ce vendredi devant le siège du consulat Rwandais.

tre les propos négationnistes de ce dernier et les menaces de James kabarebe contre le Docteur Denis Mukwege»

Il sied de rappeler que ces mouvements citoyens condamnent sans faille les déclarations méprisantes et négationnistes de Vincent Karega sur les massacres d'un millier de civils perpétrés le 24 août 1998 à Kasika, dans la province du sud-kivu par l'armée rwandaise et leurs complices Congolais»

De surcroît, la Lucha et Filimbi appellent à la «réactivation du rapport Mapping concernant les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en RDC entre 1993 et 2003".

Jespere Labunda

« Nous invitons tous les congolais, indépendamment de toute appartenance partisane, à se mobiliser à nos côtés pour qu'ensemble nous exigions le respect et la dignité du peuple congolais continuellement bafoués» ont-ils déclarés à l'issue de la rencontre préparatoire de l'organisation de cette manifestation non violente».

Par ailleurs, ces mouvements citoyens réitèrent leur appel d'expulser sans délai l'ambassadeur Vincent Karega en signe de protestation con-

UNPC

Le 10ème Congrès électif se tient à Muanda

En sa qualité de président national de l'UNPC asbl, Kasonga Thsilunde a déclaré devant les journalistes que 'c'est pour lui un honneur de vous rencontrer ce jour pour vous annoncer solennellement qu'enfin, le Congrès de l'UNPC tant attendu aura bel et bien lieu dans exactement trois semaines, soit du 21 au 24 septembre 2020 à la Cité côtière de Muanda, province du Kongo Central. Il est placé sous le haut patronage de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi.

A cet effet, nous avons été sur le terrain à Muanda pour réserver les chambres d'hôtel. Les travaux se dérouleront au prestigieux hôtel Beviour au bord de l'Océan Atlantique.

C'est depuis l'année dernière que nous avons écrit au Gouverneur de la province du Kongo Central pour solliciter son appui dans l'organisation de ces assises qui ont assez souffert, faute de partenaire. Atou Matubuana avait préféré Muanda à Zongo ou Matadi et s'était investi pour la réussite de ces assises.

Domage, les turbulences politiques ont gâché ce projet jusqu'au jour où Notre Dieu a mis sur notre route la Première Dame dont la Fondation nous permet d'organiser cet événement.

Par ailleurs, nous informons tous les membres effectifs de l'UNPC que tous les postes du Comité directeur et des Commissions étant vacants, le secrétariat de l'UNPC attend les candidatures à partir de ce jour jusqu'au 7 septembre 2020 à 12 heures piles.

Il s'agit des postes suivants du Bureau Exécutif réservés aux Kinois conformément à nos textes : Président, 1er Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier Général.

Les cinq autres postes reviennent de droit aux délégués des Sections provinciales. Il s'agit du 2e Vice-président, Secrétaire Général Adjoint, Trésorier Général Adjoint et deux Conseillers. Il y a aussi les membres des Commissions – Carte, Discipline et Formation – ainsi que les Commissaires aux comptes.

Les conditions de dépôt des candidatures seront communiquées aux candidats au Secrétariat auprès de Madame Ruth Kayumba Mpiana.

Au moment où nous nous trouvons ici, Muanda vibre au rythme de l'accueil des Congressistes qui viennent de toutes les provinces du pays et de la Ville de Kinshasa. Les radios et télévisions locales sont mobilisées pour sensibiliser la population à réserver un accueil délirant à leurs hôtes.

LPE

Bukanga Lonzo

Matata Ponyo : fuite en avant ?

Le premier ministre honoraire, Augustin Matata Mponyo, vient de saisir l'inspecteur général des finances pour l'audit sur la gestion des fonds destinés à l'exécution du projet du parc agro-industriel de Bukangalonzo.

Dans une correspondance adressée à l'inspecteur général des finances, l'ancien chef du gouvernement suggère de mettre à la disposition des services de l'inspection générale des finances, des audits qu'il avait commandés avant son départ du gouvernement.

Il faut rappeler que dans le cadre du programme de la révolution de la modernité initié par l'ancien président Joseph Kabila, le projet de ce parc de agricole avait été lancé en 2014 pour concourir à l'autosuffisance alimentaire.

La gestion financière et technique

du dit projet avait été confiée au consortium sud-africain « Africom commodités »

Lors de son discours du 30 juin, le président de la République, Félix Tshisekedi, avait dénoncé la mauvaise gestion du projet de Bukangalonzo. Mais l'on ne comprend vraiment pas toute l'artillerie sortie par Matata Ponyo depuis la résurgence de ce dossier. Il a décliné une abondante documentation en rapport avec le projet Bukangalonza, dans sa revue économique publiée à Kinshasa. Aujourd'hui encore il saisit l'Inspection générale des finances pour des enquêtes plus approfondies sur la gestion de ce projet.

L'interrogation principale est de savoir pourquoi l'ancien Premier ministre n'avait pas initié la démarche au moment où il était encore au pouvoir alors que Bukanga Lonzo piquait déjà du nez ? MCP/LR

République Démocratique du Congo
TROISIEME LEGISLATURE
Le Sénateur

Kinshasa, le 01 septembre 2020

01

N° MPM/Sénat/JK/2020/021

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, (Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)
- Son Excellence Monsieur le Président du SENAT,
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Tous à Kinshasa
- Monsieur le Responsable de la société AFRICOM Commodities, Triomf Road, Potechefstroom 2531, North West Email : info@africom.cd Afrique du Sud

A Monsieur l'Inspecteur Général des Finances à Kinshasa/Gombe

Concerne : Projet du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

Monsieur l'Inspecteur Général,

J'ai l'honneur de vous saisir à propos du sujet repris en concerne qui fait l'objet d'actualité ces derniers temps.

En effet, en exécution du programme économique du Président de la République honoraire axé sur la révolution de la modernité, le Projet du Parc agro-industriel de Bukanga Lonzo avait été lancé par le gouvernement en 2014. Ce projet de modernisation de l'agriculture devrait concourir à terme à l'objectif principal d'autosuffisance alimentaire du pays. Dans cette perspective et conformément au programme national d'investissement agricole, plusieurs parcs avaient été planifiés à travers l'ensemble du pays, Bukanga Lonzo n'ayant été qu'un projet pilote. Ces travaux se sont bien exécutés jusqu'à la fin de mon mandat en décembre 2016. Par la suite, ce projet industriel et pluriannuel en phase de croissance s'est brusquement arrêté parce qu'aucun paiement à son profit n'a été plus effectué à partir de janvier 2017.

03

Enfin, je vous transmets, en annexe en la présente, une copie du communiqué de mon cabinet ayant apporté la lumière sur un certain nombre de points en rapport avec les modalités pratiques de gestion de ce projet. Comme vous le remarquerez, aucune structure gouvernementale n'était impliquée dans la gestion des fonds destinés au projet. La responsabilité du gouvernement était limitée à l'impulsion, au suivi et évaluation des travaux du parc.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur Général, l'expression de ma parfaite considération.

MATATA PONYO Mapon



Rapport dit Mapping

La bonne gifle rwandaise sort Kinshasa de sa torpeur...

Un draft n'a aucune valeur légale !_

Au centre des réactions musclées des Congolais révoltés par le tweet par lequel il dégage la responsabilité de son pays dans les crimes perpétrés à Kasika en 1998, l'ambassadeur du Rwanda en RDCongo, Vincent Karega, a jeté un gros pavé dans la mare. Il affirme dans une interview à Jeune Afrique publiée le 28 août dernier que le Rapport Mapping dont le titre véritable est « Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo. Août 2010 », est un draft. En français facile : « un brouillon, une ébauche de document ». En droit, il n'a aucune valeur juridique ni judiciaire...

DU BEAU MONDE...

«_Je tiens à préciser que le mapping rapport dont question est un draft, que tous les pays montrés du doigt on pu exercer leur droit de réponse et que c'est pour cela que la version finale du texte n'a jamais été adoptée. Il n'était pas solide_ », déclare Vincent Karega, en réponse à l'accusation du ministre rwandais de la Défense James Kabarebe soupçonnant le Dr Denis Mukwege de vouloir exploiter le Rapport mapping en propagande contre son pays.

Il est vrai que les faits relevés peuvent être avérés, les crimes commis et les pillages perpétrés documentés (pour reprendre l'expression favorite des ONGDH). Mais tout le monde en est conscient : tant qu'il restera un projet, ce Rapport n'aura aucune valeur devant tout magistrat ou juge sérieux.

Pourquoi reste-t-il en fermé dans un tiroir dans les bureaux des Nations Unies une décennie après sa publication, comme s'en plaint le

Prix Nobel de la Paix Denis Mukwege ?

Pour information, le Rapport dit Mapping avait été publié en 2010. Les investigations couvrent la période allant du 1993 à 2003.

Comme signalé dans l'édition 054 de LPDA (le journal du cabinet du Président de la République), ces 10 ans comprennent les 4 dernières années de Mobutu (1993-1997), les 4 années de Laurent-Désiré Kabila (1997-2001) et les deux premières années de Joseph Kabila (2001-2003). Et encore, pour plus de précision, au cours des 3 dernières années de Laurent-Désiré Kabila (1998 à 2001) et des deux premières années de Joseph Kabila (2001-2003), soit *5 ans,* les protagonistes ne sont pas que L-D. Kabila et J. Kabila avec leurs proches respectifs. Il y a aussi, avec leurs proches, Ernest Wamba, Émile Ilunga, Adolphe Onosumba et Azarias Ruberwa pour le Rcd, Jean-Pierre Bemba pour le Mlc, Antipas Mbusa pour le Rcd-Kml, Roger Lumbala pour le Rcd-N et les Mai-Mai, tous signataires les uns de l'Accord de Lusaka, les autres de l'Accord global et inclusif, les autres encore des deux.

En un mot, le Rapport Mapping - s'il doit être appliqué intégralement - doit concerner la majorité des acteurs politiques, économiques et sociaux (responsables de l'Armée, de la Police et des Renseignements compris) aux affaires entre 1993 et 2003. Du beau monde !

QUELQUES EXEMPLES...

Exemple sidérant : au point 135, parlant de Gabriel Kyungu, le Rapport établit que «_Pendant des mois, Kyungu wa Kumwanza a accusé les Kasaiens de s'opposer au gouvernement de Nguz Karl I Bond afin de pouvoir continuer à dominer les Katangais. Il les a rendus responsables de la plupart des problèmes de la

province et a appelé les Katangais à les expulser. A son instigation, de nombreux jeunes Katangais se sont engagés dans la jeunesse de l'UFERI, la JUFERI, où ils ont suivi une formation paramilitaire inspirée des rites Mayi-Mayi_ ».

Le Rapport ajoute au point 136 : «_Les premières attaques des miliciens JUFERI contre des civils kasaiens ont leur fin 1992-début 1992 dans les villes de Luena, Bukama, Pweto, Kasenga, Fungurume et Kopolowe. Au cours du premier semestre 1992, Kyungu wa Kumwanza a écarté de nombreux Kasaiens des tribunaux, du secteur de l'enseignement, des hôpitaux, des entreprises publiques, des associations sportives, des médias d'État et de administration. Dans plusieurs villes, les commerçants Kasaiens n'ont plus eu accès aux marchés publics et dans plusieurs endroits, la JUFERI a interdit aux Kasaiens de cultiver la terre'. A Lubumbashi, la JUFERI a pillé des maisons appartenant à des Kasaiens avant d'être maîtrisée par les FAZ (Forces armées zairoises) aux termes d'affrontements meurtriers_ ». Ceci en interne.

En externe, le Rapport mapping épingle des gouvernements étrangers ainsi que des entreprises étrangères et multinationales.

Au point 775, on peut lire, en ce qui concerne ces dernières : «_Dans certains cas, les sociétés étrangères ou multinationales participaient directement aux négociations avec les auteurs de violation des droits de l'homme, payaient des groupes armés ou leur fournissaient des installations ou des moyens logistiques pour l'exploitation des ressources naturelles_ ». Le lectorat est renvoyé au Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la RDC publié sous les références S/2001/1072. C'est en pages 46-47.

Au point 779, s'agissant des gouvernements étrangers, il y a ce passage : «_Bien que la Cour ait également conclu que l'Ouganda avait violé ses obligations en vertu des droits de l'homme et du droit international humanitaire par le comportement de ses forces armées, qui ont commis des meurtres et des actes et torture et autres formes de traitement inhumain à l'encontre de la population civile congolaise (...) ont incité au conflit ethnique et ont manqué de prendre des mesures visant à y mettre un terme', elle n'a pas fait le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et la commission de ces violations. La Cour a conclu que l'Ouganda avait l'obligation de faire répartition à la RDC. Le Gouvernement de la RDC a présenté une cause similaire à la Cour contre le Rwanda, mais la Cour a jugé qu'elle n'avait pas compétence pour instruire l'affaire_ ». Allusion est faite ici aux affrontements survenus à Kisangani du 5 au 10 juin 2000 entre les armées gouvernementales rwandaises et ougandaises, les premières parrainant le Rcd/Goma, les secondes le Mlc.

*PREMIÈRE VICTIME
COLLATÉRALE : FÉLIX
TSHISEKEDI*

En appeler à l'ouverture d'un procès sur base de ce rapport signifie concrètement parler ouvrir une boîte de Pandore qu'on aura énormément de mal à refermer. On ne voit pas comment les personnes morales et physiques congolaises, étrangères et multinationales citées vont se taire alors que la « mort » est à leur porte, sinon à leur portée, quand bien même les unes pourraient être déboutées, les autres acquittées, les autres encore condamnées !

Est-ce une raison pour préconiser l'impunité ? Loin de là ! Il est question d'abord de contexte. Après tout, il s'agit de crimes imprescriptibles.

La démarche rationnelle

consiste plutôt d'exiger de l'Onu la publication du Rapport *FINAL* Mapping pour lui donner la valeur juridique et judiciaire qui lui fait jusque-là défaut.

Or, les intérêts entre protagonistes sont si entrecroisés, si entrelacés du fait de l'interdépendance que l'effet boomerang serait terriblement ravageur pour le « lanceur d'alerte ».

Déjà, la première victime collatérale a un nom et un visage : *Félix Tshisekedi*, Président de la République. Et, avec lui, naturellement l'Udps son parti, le Cach sa plateforme et le tandem Cach-Fcc sa coalition !

En effet, le Chef de l'Etat verrait hypothéqués tous ses efforts de consolider au pays et à l'étranger son pouvoir. Les partenaires extérieurs impliqués dans les crimes certifiés par le Rapport final Mapping déstabiliseraient son Pouvoir s'ils n'obtenaient pas sa protection. Gouvernements, opérateurs économiques (investisseurs) et opérateurs humanitaires cherchant à se venger de tout ce qui est Congo ne l'épargneraient pas *alors qu'il n'y est pour rien* ! Quant aux partenaires intérieurs, ils n'hésiteraient pas un seul instant de rendre davantage ingouvernable le pays, ce dont se réjouirait sans doute l'Opposition.

Ceux qui croient l'utiliser comme arme de guerre politique, diplomatique ou économique jouent, de façon consciente ou non consciente, le jeu des puissances qui, depuis 1960, n'ont jamais voulu du Congo demeurant et demeuré uni, fort et prospère.

S'il est alors un mérite à reconnaître au retour du débat autour du Rapport du Projet Mapping, c'est bien celui de sortir Kinshasa de sa torpeur.

*Omer Nsongo die
Lema*

@OmerLema

E-mail :

omernsongo@gmail.com

Facebook : Omer

Nsongo

MALI

La junte nomme de nouveaux hommes à des postes stratégiques

La junte au pouvoir au Mali a nommé un nouveau chef d'état-major et a procédé à plusieurs nouvelles nominations à différents postes-clés de l'armée et de la sécurité deux semaines après le putsch, selon des décrets rendus publics mercredi 2 septembre.

Le général Oumar Diarra est nommé chef d'état-major général des armées par décret signé par le chef de la junte, le colonel Assimi Goita, et daté du 1^{er} septembre. Il remplace le général Abdoulaye Coulibaly à la tête d'une armée qui a perdu des centaines d'hommes ces dernières années dans le combat contre les djihadistes, malgré le soutien des forces françaises, étrangères et onusiennes.

« Réformer l'armée malienne »

Le général Coulibaly est toujours retenu par la junte ainsi que certains hauts gradés et hautes personnalités politiques arrêtés lors du coup d'Etat militaire qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keita (« IBK ») le 18 août. Ce dernier est



Le colonel Assimi Goita (au centre), président du Conseil national pour le salut du peuple (CNSP), à Bamako, le 22 août 2020. ANNIE RISEMBERG / AFP

lui-même en résidence surveillée chez lui, avec un accès restreint à Internet et au téléphone, et sans visite autorisée selon son entourage. Il a été hospitalisé mardi soir à Bamako pour un bilan de santé qu'il aurait dû effectuer il y a plusieurs semaines. Agé de 75 ans, « IBK » souffre de problèmes de santé chroniques et il s'est notamment fait

retirer une tumeur bénigne au cou en 2016 à Paris.

Le nouveau chef d'état-major est considéré comme un homme « intègre et rigoureux », selon des sources militaires. Il aura pour tâche principale de « réformer l'armée malienne et de lui permettre de défendre la patrie », a précisé à l'AFP un responsable de la junte sous couvert d'anonymat.

La junte a par ailleurs effectué une série de remplacements à des postes sensibles : le colonel Lassana Doumbia devient directeur général de la sécurité d'Etat (renseignement), le colonel Jean Dao chef d'état-major de la garde nationale, composante de l'armée, et le général Souleymane Doucouré secrétaire général du ministère de la défense. Ce dernier, précédemment chef d'état-major de l'armée de l'air, avait été interpellé après le putsch.

Le Monde avec AFP

Selon l'ONU

Les violations de l'embargo sur les armes s'amplifient en Libye

L'émissaire par intérim de l'ONU en Libye, Stephanie Williams, a déploré, mercredi 2 septembre, devant le Conseil de sécurité la poursuite de violations de l'embargo sur les armes imposé en 2011 à ce pays, alors qu'un récent rapport onusien incrimine à nouveau la société militaire privée russe Wagner.

Depuis la dernière présentation de la situation le 8 juillet, « environ 70 avions ont atterri dans les aéroports de l'est en soutien » à l'armée du maréchal Khalifa Haftar, « pendant qu'une trentaine d'appareils ont été envoyés dans des aéroports de l'ouest de la Libye » en appui au gouvernement d'union GNA, a-t-elle déclaré. « Neuf cargos se sont amarrés dans des ports de l'ouest en soutien au GNA pendant que trois navires sont venus bénéficier » aux forces pro-Haftar, a ajouté la responsable, sans donner d'indications sur le contenu des cargaisons.

« Les soutiens étrangers renforcent leurs capacités dans les principales bases aériennes libyennes à l'est et à l'ouest », a résumé



A Misrata, dans l'ouest de la Libye, troupes loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, le 18 juillet 2020. Ayman Al-Sahili/REUTERS

Stephanie Williams, en dénonçant une atteinte à la souveraineté de la Libye et « une violation flagrante » de l'embargo de l'ONU sur les armes. La mission de l'ONU en Libye, dont le mandat doit être renouvelé à la mi-septembre, « continue de recevoir des informations sur une présence à grande échelle de mercenaires et d'agents étrangers, ce qui complique (...) les chances d'un règlement

futur » du conflit, a-t-elle précisé. Le GNA, reconnu par l'ONU, est soutenu par la Turquie tandis que le camp Haftar est appuyé par les Emirats arabes unis, la Russie et l'Egypte. Dans un récent rapport intermédiaire des experts de l'ONU chargés du contrôle de l'embargo, le groupe russe Wagner est à nouveau dénoncé comme violant l'embargo sur les armes.

Le Monde avec AFP

Présidentielle aux Etats-Unis

Trump encourage les électeurs à commettre un acte illégal



Le président des Etats-Unis, opposé au vote par correspondance, a encouragé les Américains à voter deux fois, un acte interdit par la loi.

Donald Trump est fermement opposé au vote par correspondance, qui sera utilisé lors des élections américaines de 2020. Ce mercredi, il a réitéré son opposition à ce dispositif, mis en place dans le cadre de l'épidémie de coronavirus.

Lors de son passage en Caroline du Nord ce mercredi, le président a encouragé les électeurs à voter deux fois : « Envoyez un vote par la poste, puis allez voter en personne. Si le système est si bon qu'ils

le disent, vous ne pourrez pas aller voter en personne. En tout cas, c'est ce qu'il devrait se passer », a déclaré le président.

Patrick Gannon, le porte-parole du North Carolina State Board of Elections, a rassuré les votants dans une interview donnée au New York Times : « Si l'électeur vote par correspondance puis se rend aux urnes le jour du scrutin, une alerte sera mise en place et il ne pourra pas voter. De même, si une personne vote sur place puis nous envoie un vote par la poste, ce dernier ne sera pas comptabilisé », a-t-il expliqué. Il a également rappelé que le double vote intentionnel était « un délit pénal ».

Covid

Au Kenya, tous les élèves redoublent

Au Kenya, pas de place pour la demi-mesure. Face à l'impossibilité de trouver une solution qui pouvait convenir à tout le monde, le ministère de l'Éducation nationale a pris une décision radicale : tous les élèves du pays devront redoubler à la rentrée prochaine, annulant ainsi une année arrêtée prématurément en mars dernier, comme le raconte le *New York Times*. Une rentrée qui ne devrait pas avoir lieu avant janvier 2021, date habituelle de reprise pour les lycéens et collégiens du Kenya.

C'est la première fois qu'un

pays prend ce type de décision depuis le début de la pandémie de coronavirus, selon les spécialistes en éducation. George Magoha, le ministre de l'Éducation kenyan, justifie cette mesure par le fait que des inégalités sont nées de l'arrêt de l'école en mars dernier. Certains élèves ont en effet eu la chance de pouvoir continuer à étudier à distance sur ordinateur, tandis que d'autres ont dû s'arrêter là, faute de matériel suffisant. Mais d'après différents chercheurs, ce redoublement généralisé pourrait avoir l'effet inverse et accentuer ces inégalités.

lepoint.fr

Guinée

L'opposition se prépare pour une reprise de la mobilisation

L'opposition guinéenne a annoncé la reprise prochaine des manifestations contre un troisième mandat du président Alpha Condé, après l'annonce par son parti de sa candidature « outrageuse et conflictogène » à la présidentielle prévue dans moins de deux mois.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile, indique dans un communiqué que la contestation qu'il a menée pendant des mois contre l'éventualité d'une telle candidature et qui a fait des dizaines de morts va entrer dans une « phase décisive ».

Le parti de M. Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), a annoncé lundi dans un communiqué lu à la télévision nationale que le chef de l'Etat

de 82 ans avait accepté d'être son candidat à la présidentielle programmée le 18 octobre.

Le FNDC a dénoncé en termes très virulents cette candidature à un troisième mandat « illégitime ». Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, il décrit la présidence Condé comme une « dictature féroce ». Il fustige la manière « poltronne » dont la candidature a été annoncée.

« Il est désormais évident pour les plus sceptiques que M. Alpha Condé qui revendique des décennies de lutte pour la démocratie en Guinée n'est autre que la plus grande désillusion de l'histoire politique de notre pays », dit le FNDC. Il appelle à « se préparer à la reprise des manifestations » à une date qui sera annoncée rapidement. AFP

Le long chemin vers l'Indépendance raconté par les Congolais

Racine réédite «Mémoires noires», le livre dans lequel le journaliste François Ryckmans a rassemblé les nombreux et précieux récits de Congolais, témoins directs, souvent négligés, des vingt dernières années de la colonie et de la décolonisation. Un bilan nuancé et sans complaisance.

Un maçon, un futur ministre, un historien, un enseignant venu travailler à l'Expo 58 ou un jeune militant radical... Des profils disparates choisis pour la qualité de leurs témoignages et de leur mémoire. Chacun, à sa manière, retrace sa vie quotidienne dans une colonie qui se rêvait « modèle »



Léopoldville coupée en deux par un apartheid de fait, avec la ville blanche, d'un côté et la cité noire, de l'autre. Le couvre-feu imposé, les postes forcément subalternes et les salaires bloqués réservés aux « indigènes ». Ils évoquent aussi les événements qui ont jalonné les revendications d'indépendance : les découvertes faites par les soldats congolais lors de la Deuxième Guerre mondiale, le soulèvement de Léopoldville en janvier 1959, la montée des revendications sociales et politiques et le discours du Premier ministre Patrice Lumumba, le 30 juin 1960.

Retour sur vingt années – de 1940 à 1960 – qui ont conduit le Congo vers l'indépendance. Un récit mené pour une fois par une multitude de témoins directs, « trop souvent oubliés par l'Histoire officielle. »

Points de vue contrastés et histoire vécue de l'intérieur

La force de ce livre, qui suit une

série de reportages radiophoniques réalisés pour le compte de la RTBF, réside dans la richesse et la diversité de ses intervenants. Par la qualité de ces témoignages aussi puisque le journaliste François Ryckmans propose une suite d'interviews plus ou moins brèves qui confèrent à son ouvrage un caractère rythmé et vivant. Au fil des pages, des hommes et des femmes se racontent, des destins se révèlent. Et on a presque l'impression d'entendre leurs voix.

Parmi ces entretiens variés, figure celui au long cours mené avec Thomas Kanza, premier universitaire (laïc) du nouvel Etat indépendant du Congo en 1960. L'homme rappelle qu'il a choisi d'étudier la psychologie et la pédagogie parce qu'en 1952, les Congolais n'étaient autorisés à étudier ni le droit, ni la médecine, ni à faire des études d'ingénieur... Une question à la fois cruciale et emblématique puisque l'absence d'élites congolaises a gravement nui au développement du pays et a entaché sa naissance. (L'université de Lovanium a seulement été créée en 1954.)

Si, pour certains, l'indépendance signifiait la fin des discriminations et des vexations, beaucoup ont déchanté par la suite, surtout ceux qui rêvaient de prospérité et de crédit facile. Entre précipitation politique, mainmise écono-

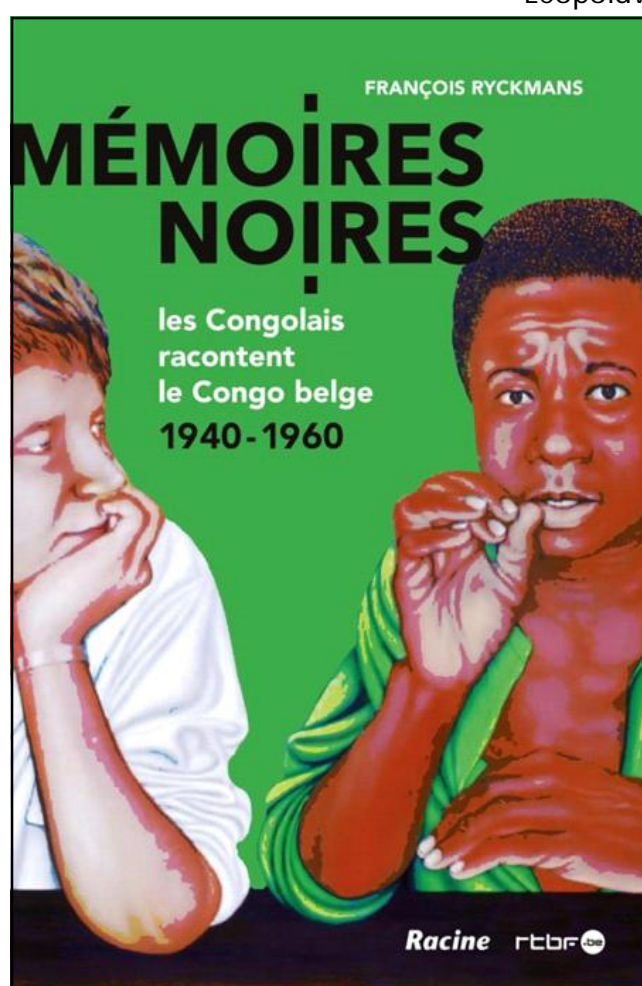


Le bal de l'indépendance du Congo, le 30 juin 1960, à Bruxelles. À l'époque, cette photo a été publiée avec un bandeau noir barrant le visage de la danseuse européenne. HP 1960.A.584, collection du MRAC, Tervuren. Photo anonyme, Inforcongo, 1960, © MRAC, Tervuren

mique et malentendus logistiques et pratiques, le ver était dans le fruit dès le début. L'amertume a entraîné la colère et partant, des violences et de dramatiques incidents.

Le hasard de sa naissance a poussé François Ryckmans, petit-fils de l'ex-gouverneur du Congo et du Rwanda-Burundi, à établir en 2000 et en 2010, ce bilan nuancé mais sans complaisance de la colonisation belge. Le livre est jalonné d'un certain nombre d'encadrés historiques et ou de statistiques permettant d'asseoir les connaissances ou de favoriser les comparaisons avec les expériences d'autres nations. Ils renvoient en outre à des textes de références permettant d'approfondir les thématiques abordées. La série de reportages radio « Mémoires noires d'une indépendance – Les Congolais racontent le Congo belge 1940-1960 » qui a précédé la réalisation de ce livre est également à nouveau disponible en podcast. On peut les retrouver en suivant ce lien de podcasts, sur le site de La Première.

Karin Tshidimba
La Libre



mais où l'égalité, la fraternité et la liberté étaient le plus souvent mises à mal par le mépris, la méfiance et/ou la distance imposée. Ils décrivent ainsi

«Dix Petits Nègres» d'Agatha Christie change de nom

Le roman paraît sans le mot « nègre ». « Nous ne devons plus utiliser des termes qui risquent de blesser », explique à RTL un descendant de la romancière.

Les Dix Petits Nègres ne s'appellent plus ainsi. Le célèbre roman policier d'Agatha Christie paraît au mois d'octobre en France dans une nouvelle version, sous le nom Ils étaient dix. Comme le rapportent nos confrères de RTL, le texte révisé bannit ainsi le mot « nègre », cité 74 fois dans la traduction originelle datant des années 1940. Une correction qui était nécessaire, selon James Prichard, arrière-petit-fils de la romancière britannique.

« Quand le livre a été écrit, le langage était différent et on utilisait des mots aujourd'hui oubliés » soutient ainsi à RTL celui qui dirige la société propriétaire des droits littéraires et médiatiques des œuvres d'Agatha Christie. « Mon avis, c'est



qu'Agatha Christie était avant tout là pour divertir et elle n'aurait pas aimé l'idée que quelqu'un soit blessé par une de ses tournures de phrases. (...) Ça a du sens pour moi : je ne voudrais pas d'un titre qui détourne l'attention de son travail. Si une seule

personne ressentait cela, ce serait déjà trop ! Nous ne devons plus utiliser des termes qui risquent de blesser », ajoute James Prichard.

Un chamboulement culturel

La France était l'un des derniers territoires dans le monde qui avait continué à utiliser le mot « nègre » pour l'appellation du livre d'Agatha Christie. Aux États-Unis, le roman est apparu sous le titre And Then There Were None (qu'on peut traduire en français par Il n'en restait qu'un). Une autre

édition américaine était également parue avec le titre Ten Little Indians (Dix Petits Indiens). « Pour nous, ce n'est pas qu'un changement de titre, c'est toute une traduction à réviser à l'intérieur, il a fallu qu'on adapte le contenu du livre à ce changement de titre : l'île du Nègre devient ainsi, comme dans l'édition américaine, l'île du Soldat », explique à RTL Béatrice Duval, directrice générale du Livre de Poche, qui édite les œuvres de la « reine du crime ».

Le changement de titre de Dix Petits Nègres, l'un des romans les plus vendus dans le monde avec plus de 100 millions d'exemplaires, s'inscrit dans le sillage d'un chamboulement culturel lié aux mouvements antiracistes. En juin dernier, aux États-Unis, la plateforme de streaming HBO Max avait notamment fait polémique en retirant temporairement de son catalogue le film Autant en emporte le vent, au motif qu'il « dépeint des préjugés racistes qui étaient communs dans la société américaine ». Le long-métrage de 1939 a depuis été remis en ligne, avec une introduction présentant des éléments de contexte.

Le Point

LÉOPARDS : Christian N'sengi projette un stage bloqué en octobre

Tout est clair avec les nouvelles dates des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total CAM-Cameroun 2022 et de la Coupe du monde de la FIFA-CM Qatar 2022 publiées au Caire en date du 18 août 2020 sur fond d'une double confrontation avec l'Angola en novembre 2020 (9-17 novembre 2020).

Ces nouvelles dates n'ouvrent aucune fenêtre FIFA pour le mois de septembre 2020. Tant mieux pour les Léopards RD Congo. Elles offrent cependant à toutes les Associations membres, une nouvelle fourchette FIFA du 5 au 13 octobre 2020, disponible, pour organiser un stage bloqué en octobre 2020 assorti d'un ou deux matchs amicaux.

Cela convient le mieux aux Leopards du pays du grand Fleuve Congo, à en croire la première réaction du patron technique des Leopards : « Il est en effet cohérent de terminer le premier stage de la reprise par au moins un match de haut niveau, dans un excellent cadre de travail. Il faudrait profiter d'un excellent site pour bosser à fond », tel est le vœu exprimé le directeur technique national et sélectionneur principal de la RD Congo, Christian Nsengi Biembe Sese Seko. On en saura donc davantage dans les prochaines heures sur les tenants et aboutissants de ce stage projeté par la Coordination et le staff technique des Léopards RD Congo.

Comme on le sait, la Confé-



dération africaine de football (CAF) a adressé une circulaire aux Fédérations membres pour leur communiquer les nouvelles dates des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total et de la Coupe du monde de la FIFA consécutives à la décision du Comité exécutif, lors de sa dernière réunion tenue le 30 juin 2020, de jouer le tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2021 en janvier 2022. Ces dates concernent donc aussi bien les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total 2021 que celles de la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022.

Ci-dessous, les différentes Fenêtres Internationales de la FIFA 2020-2021 :

5-13 octobre 2020 :

Disponible pour les Associations membres (Fenêtre libre)

9-17 novembre 2020 : Journées 3 et 4 des Éliminatoires CAN Total-Cameroun 2021

22-30 mars 2021 : Journées 5 et 6 des Éliminatoires CAN Total-Cameroun 2021

31 mai - 15 juin 2021 : Journées 1 et 2 des Éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA- CM Qatar 2022

30 août- 7septembre 2021 : Journées 3 et 4 des Éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA- CM Qatar 2022

4-12 octobre 2021 : Journées 5 et 6 des Éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA- CM Qatar 2022

8-16 novembre 2021 : Barrages des Éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA- CM Qatar 2022.

Cedrick Sadiki

TP Mazembe : Jackson Muleka attendu ce samedi à Liège

Dans le cadre de son départ pour Liège, Jackson MULEKA a reçu, des mains du Chairman Moïse KATUMBI, ses titres de voyage (billet d'avion et passeport avec visa Schengen).

Au cours d'une brève cérémonie, ce jeudi 3 septembre aux alentours de midi, dans la résidence du Chairman à Lofoi, le joueur accompagné de son père ont longuement échangé autour de ce départ aujourd'hui effectif. tpmazembe.com



LIKONZA et ZOLA entendus et sanctionnés

Glody LIKONZA et Arsène ZOLA sont rentrés à Lubumbashi. Ce jeudi, les deux joueurs ont d'abord passé une batterie de tests médicaux avant de répondre à la demande d'explication, suite à leur absence injustifiée aux entraînements.

En présence d'un de leurs éducateurs de la KFA, Yohan CURBILLIE, Glody LIKONZA a solennellement

reconnu sa mésaventure et imploré toutes les excuses de la direction. En se rétractant, le jeune formé à la KFA a montré qu'il a été entraîné et roulé par des personnes malveillantes.

Ce triste épisode est à oublier et le TPM renouvelle toute sa confiance à son joueur avec lequel il est lié jusqu'en juin 2023. LIKONZA est autorisé à reprendre les entraînements, il a par la même

occasion reçu une notification sur le contenu de sa sanction.

Quant à Arsène ZOLA dont le TPM attend l'offre d'un club lettonien, il lui a aussi été informé de sa sanction pour absence prolongée. Les deux joueurs reprennent les entraînements ce jeudi après-midi.

L'autre joueur sanctionné pour retour tardif, c'est Kabaso CHONGO. Le Zambien a repris les entraînements depuis le lundi dernier.

Jorge Messi estime « possible » de voir son fils rester au Barça

Et si Leo Messi restait au Barça ? Le père et agent du joueur estime possible un tel scénario.

Une hypothèse qui prend de l'ampleur. La chaîne argentine *TyC Sports* a annoncé que le natif de Rosario avait désormais « 90% de chances de rester » au Barça. Sondé à ce sujet par la chaîne espagnole *Cuatro*, le père et agent du joueur, Jorge Messi, a répondu par l'affirmative. « Oui », La Pulga peut rester un an de plus en Catalogne jusqu'à la fin de son bail actuel, et s'engager ensuite en tant que joueur libre dans le club de son choix, qui a de grandes chances d'être Manchester City. Devant les difficultés qui se dressent de-



vant un départ cet été, le sextuple Ballon d'Or aurait donc accepté son destin, lui qui voudrait aussi pouvoir dire adieu aux supporters catalans après la fin des restrictions liées au Covid_19 dans les stades. Les fans des Blaugrana devront donc en profiter au maximum. Car Leo Messi au Camp Nou, ça risque de bientôt devenir collector, si ça ne l'est pas déjà. Le Barça pourrait peut-être en profiter pour augmenter le prix des places...

football365.fr

Ayant raté le coach Diego Garzitto par manque de moyens,

Lupopo se console avec le gardien Matampi

Une obsession de Beverragie de passer par les sentiers du TP Mazembe. Comparaison n'étant pas raison, le corse recrute en retard et sans vision. N'ayant pas résolu le dossier Kalambayi, gardien prêté par SM Sanga Balende, le retour de Matampi à Lubumbashi est loin de provoquer le TPM. Le vétéran gardien sera le joueur le mieux payé de jaune-bleu. A Kamalondo on rit sous cape. Matampi est bien en deçà du standing englebertois et sa saison risque de ressembler au calvaire de Renaissance.

Après avoir opéré des recrutements de façade, Beverragie annonce s'envoler pour la France afin de ramener un coach titulaire. Lupopo oublie que son secrétaire sportif, plus présent sur les réseaux sociaux que préoccupé à finaliser les dossiers administratifs, avait déjà annoncé l'entraîneur Maku comme l'un des meilleurs du pays avec à la clef une jeep Prado. Comme il faut casser le mythe Mazembe, on va aussi en France chercher comme Mazembe sans annoncer officiellement que le deal avec Garzitto a lamentablement échoué. Même alors, le Pdt de



Lupopo veut se taper une conscience tranquille tout en sachant qu'il manque hélas les moyens nécessaires pour tenir le coup. Le retour de Moïse au pays et la récupération annoncée de ses biens sonnent le glas d'une stupide folie de grandeur dans un football où les règles du jeu ne se marchent guère.

Comme le dit un journaliste sportif de la Télévision Nationale Jean de Dieu Mukendi "Malheureusement Lupopo a des démons q' il faille chasser moyennant des prières et des jeûnes".

La règle des cinq changements maintenue pour la nouvelle saison

Les équipes de première et deuxième division allemande pourront toujours réaliser cinq changements lors de la nouvelle saison, a confirmé jeudi la ligue allemande de football (DFL).

Les clubs se sont mis d'accord sur cette mesure qui avait été mise en place la saison dernière lors de la reprise de la saison après l'interruption à cause du coronavirus.

Christian Seifert, le président de la DFL, a déclaré que la nou-

velle saison qui débute le 18 septembre serait « la plus exigeante et la plus difficile de l'histoire du football professionnel allemand ».

« L'organisation et la réalisation de cette saison sera plus difficile que la fin de la défunte saison », a-t-il ajouté.

La dernière saison de Bundesliga avait repris mi-mai à huis clos mais la situation autour du retour du public dans les stades pour la nouvelle saison reste complexe.

Selon les révélations d'un agent de l'ANR Moïse Katumbi risque un nouvel exil

Moïse Katumbi Chapwe est en danger. C'est le moins que l'on puisse dire tant son destin est émaillé d'embûches de toutes natures. L'objectif poursuivi par ses ennemis et autres détracteurs patentés est de lui barrer la route, une nouvelle fois, vers la magistrature suprême dans son pays la Rd-Congo.

Alors que la page sombre de 2015 semblait être tournée définitivement avec l'avènement au pouvoir de Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le président du parti politique Ensemble pour la République serait loin d'être au bout de ses peines. Et pour cause, ses anciens ennemis auraient repris du poil de la bête. Ils mijoteraient un coup fourré pour l'empêcher, comme en 2018, de participer à l'élection présidentielle prévue en 2023.

C'est ce qu'indique un document mis en circulation le 3 septembre par un agent de l'Anr (Agence nationale des renseignements) et adressé à la presse nationale. Sous le sceau de l'anonymat, ce flic dénonce un nouveau complot en préparation dans les officines de l'ancien régime pour tuer politiquement l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga. Les pourfendeurs de l'opposant Moïse Katumbi qui sont en passe de faire un passage en force pour faire tomber avant la fin de son mandat leur partenaire dans la coalition au pouvoir - Fcc-Cach - voudraient mettre toutes les chances de leur côté en écartant de la voie vers 2023 tous les adversaires politiques potentiels. Moïse Katumbi en est un et ils le redoutent. Ils sont conscients de l'ancrage sociologique de ce leader politique au sein de la population congolaise depuis le temps où il était sociétaire du Pprd jusqu'à ce jour où il tient la dragée haute dans l'opposition.

Selon l'agent de l'Anr qui se veut patriote, le complot ourdi contre le président d'Ensemble pour la République a comme attrape-nigaud la réconciliation katangaise. Une idée farfelue dans la mesure où ce sont les mêmes personnes qui ont divisé les Katangais en morcelant leur espace vital, qui voudraient aujourd'hui recoller les morceaux de ce qu'elles ont foulé à terre. Mal leur en a pris car le Katangais qu'ils ont martyrisé, persécuté des années durant pour des raisons politiciennes, ne pouvait pas tomber dans leur piège à rats mal ficelé.

Dans le document intitulé « Lettre ouverte à la presse d'un agent de l'Anr », l'auteur anonyme déclare ce qui suit : « Je vous informe que dans les tout prochains jours, il est prévu de présenter à la presse des hommes appartenant soi-disant à un groupe armé qui serait aux ordres de Moïse Katumbi ». Il ajoute qu'il a été demandé à ces « criminels » triés sur le volet de déclarer que leur action serait en coordination avec les Forces armées zambiennes aux fins de déstabiliser le Katanga. Ce qui, en sourdine, confirmerait les relations étroites qu'entreprendrait Moïse Katumbi avec le président zambien Lungu.

Dès lors, le président d'Ensemble pour la République pourrait être accusé par les services au niveau du Katanga d'atteinte à la sûreté de l'Etat sur la base de fausses arrestations, de faux témoignages et de fausses révélations. Des poursuites judiciaires pourraient être engagées dans la précipitation comme en 2015 avec à la clef l'obligation pour Moïse Katumbi et sa famille d'aller en exil et libérer ainsi l'espace politique que le Pprd voudrait occuper pour préparer le retour au pouvoir de Joseph Kabila.

L.R.



Flash, Flash, Flash: Lettre Ouverte d'un Agent de l'ANR – Complot en gestation Pour Bien-tôt Forcer le Deuxième Exil de Moïse Katumbi

Lubumbashi, le 2 septembre 2020

A Messieurs les Éditeurs Responsables de :

Messieurs les Éditeurs,

Concerne : situation politique et sécuritaire au Katanga

« Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité monte par les escaliers » dit-on ! C'est en vertu de cette maxime reprise avec talent par Koffi Olomide, que j'ai décidé de rompre avec le silence que m'impose mes fonctions au sein des services de renseignements afin de vous faire part de ce qui se trame à Lubumbashi dans les officines qui ont récemment conduit à l'organisation chaotique des élections de décembre 2018 et à l'une des situations chaotiques les plus dangereuses que le pays n'ai jamais traversée.

Au regard de mes fonctions et du danger que j'encours de vous dévoiler les informations dont j'ai en possession, vous comprendrez que je ne peux vous révéler mon identité au risque de mettre ma vie et celle de ma famille en danger. Je suis Congolais et je ne suis pas d'accord de faire porter à un compatriote des choses qu'il ne connaît. Je refuse également

d'endosser la moindre part de responsabilité dans un nouveau complot qui risque caser et d'abimer définitivement la cohésion nationale.

Au cours des dernières semaines, plusieurs réunions ont été organisées sous la direction des responsables des services afin de neutraliser les personnalités politiques susceptibles de ruiner le projet de retour de l'ancien président au pouvoir. Sous couvert d'une réconciliation entre les fils du Katanga, se trame en réalité un complot ourdi par ceux qui ont monté de faux dossiers contre Moïse Katumbi afin de l'écartier de la course à la présidentielle. Aujourd'hui, les mêmes individus préparent un scénario identique à celui des faux mercenaires qui avait obligé l'ancien gouverneur du Katanga à quitter le pays pour vivre en exil forcé pendant plusieurs années.

Je vous informe que dans les tout prochains jours, il est prévu de présenter à la presse des hommes appartenant soi-disant à un groupe armé qui serait aux ordres de Moïse Katumbi. Ces individus ont déjà été sélectionnés afin de faire de faux témoignages. Il leur a été demandé de dire que leur action est en coordination avec les forces armées de Zambie afin de déstabiliser le Katanga en confirmant les relations étroites de Moïse Katumbi avec le président zambien Lungu.

En vous révélant la nature

de ce complot, je vais être court. A l'époque, j'avais demandé au Président Joseph Kabila de ne pas monter de faux dossiers contre son ancien gouverneur. Je lui avais dit qu'il allait le regretter toute sa vie, car il n'était pas bon d'éliminer de cette manière un candidat potentiel, les risques de division étaient trop grands. Aujourd'hui n'eurent été le caractère pacifique et la retenue de Moïse Katumbi, il n'y aurait jamais eu de passage apaisé de pouvoir entre l'ancien et le nouveau président.

Aujourd'hui, sous couvert d'une fausse réconciliation, les mêmes apprentis-sorciers sont en train de fourbir les mêmes dossiers pour éliminer Moïse Katumbi. Au lieu de s'occuper du développement de la population qui souffre, ils n'ont en tête que de revenir au pouvoir. Le complot en préparation est d'une extrême gravité, car il met à nouveau la paix du pays en danger. Ceux qui sont chargés de la besogne ont été instruits de passer à la grande vitesse. Dès lors que Moïse Katumbi a fait rentrer sa famille au pays, les services ont pris la décision d'accélérer les fausses arrestations, les faux témoignages, les fausses révélations accusant Moïse Katumbi de vouloir porter atteinte à la sécurité de l'Etat afin d'engager immédiatement des poursuites judiciaires et le contraindre à nouveau, lui et les siens, à quitter le pays.

Par ce courrier, je vous saisis, car vous devez les premiers être au courant de ce qui se trame dans le pays. A travers vous, j'appelle tous les Congolais à la plus grande vigilance. Face au danger qui guette le pays, personne n'a le droit de garder silence. Il y va de notre avenir et de celui de nos enfants. A titre personnel, en vous écrivant, je dégage ma conscience d'un poids trop lourd, car le peuple congolais a trop souffert des querelles et des divisions fabriquées par une poignée d'individus qui rêvent de diriger à nouveau le pays au mépris de la volonté de toute la population qui n'attend rien d'autre que la paix, la sécurité et le bonheur.

Je vous prie, Messieurs les Éditeurs responsables, de croire en l'assurance de mes sentiments patriotiques,

Achille MASUDI